

Lettre du Maire

MOBILITÉS DOUCES Aide à l'achat de vélos

"Un coup de pouce pour bien démarrer l'année"

Madame, Monsieur, chers habitants,

Je veux commencer cette année par une bonne nouvelle.

Depuis le début du mois, **tout habitant d'Ozoir-la-Ferrière a le droit de bénéficier d'une aide à l'achat de vélos**, qu'ils soient traditionnels (mécaniques) ou électriques. En tant que maire d'Ozoir-la-Ferrière et président de la CCPB, j'ai souhaité faciliter l'acquisition par nos concitoyens de vélos dans le cadre de nos politiques publiques de développement des mobilités douces.

Cette aide financière, non soumise à des conditions de ressources et cumulable avec celle de la Région Île-de-France (400 \in), représente un montant de 80 \in pour un vélo traditionnel et 150 \in pour les vélos à assistance électrique, pliant, cargo ou adapté, en matériel neuf ou reconditionné. Soit, pour un vélo électrique, une remise totale de 550 \in à déduire de votre achat! Seules obligations : être majeur, habiter à Ozoir-la-Ferrière (ou les communes de l'intercommunalité) et acheter son vélo entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Attention : les vélos achetés en 2023 n'entrent pas dans le dispositif.

Au niveau du territoire, les études montrent que **ce sont les habitants d'Ozoir qui utilisent le plus le vélo pour leurs déplacements.** Je ne peux donc que vous inciter à être parmi les premiers à profiter de ce coup de pouce. Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site de la communauté de communes (www.lesportesbriardes.fr) à partir du 20 janvier pour télécharger votre dossier.

Ce qui est bon pour la santé l'est aussi pour notre cadre de vie. Partant de ce principe, ce dispositif s'inscrit pleinement dans notre vision pour Ozoir-la-Ferrière: équilibre entre obligations en matière d'urbanisme et protection de l'environnement, encouragement aux pratiques de déplacements non motorisés et déploiement progressif de pistes cyclables.

Je tiens aussi à souligner que notre territoire est le seul de toute la Seine-et-Marne à soutenir financièrement l'achat de vélos électriques, en complément de l'aide de la Région. C'est aussi le seul à soutenir l'achat de vélos traditionnels.

Pour ces mêmes raisons, j'ai souhaité expérimenter la mise en place de vélos en location sur le même principe que le système Vélib'. Les premiers tests seront effectués dans le courant de l'année à Ozoir. Je compte sur vous pour le tester et nous faire remonter vos retours dès qu'il sera installé!



Pour en savoir plus :



Flashez le QR Code ci-contre et téléchargez votre dossier de demande. Envoyez-le à l'adresse ccpb77.aidesvelos@gmail.com (courriel actif à partir du 20 janvier 2024), avec les pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.





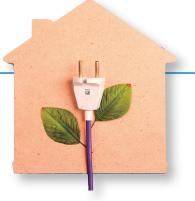


Sur un tout autre sujet, je souhaite également vous faire part de la cyberattaque dont a été victime la mairie mi-décembre, ciblant son système informatique et sa page Facebook. La Ville est accompagnée dans la gestion de cette attaque par une société spécialisée en cybersécurité.

Une plainte a été déposée auprès de la CNIL et de la Police nationale et les premières investigations font état d'une attaque par cryptage de données, sans fuite de données. Ce phénomène devient hélas de plus en plus fréquent et n'épargne plus aucune collectivité. Il n'y a pas eu de rupture du service public mais les services municipaux fonctionnent en mode dégradé. Les choses reviennent progressivement à la normale.

Forte de 5 000 abonnés, notre page Facebook fait l'objet d'une vigilance permanente. Ainsi, le mois dernier, un faux compte, qui tentait de se faire passer pour la mairie en demandant le numéro de carte bleue des internautes, a aussitôt été banni et signalé à Facebook.

le vous remercie pour votre compréhension et les messages de soutien que nous avons reçus à cette occasion. Je remercie également nos agents communaux pour leur capacité d'adaptation et leur indéfectible sens du service public face à cet acte de piraterie inqualifiable.



Économies d'énergie

Un dernier mot sur les économies d'énergie, un sujet primordial pour tout le monde et qui n'épargne pas

notre collectivité. Un seul chiffre, éloquent : en 2022, la commune a consommé 3 210 000 kw/h pour une dépense de 600 000 euros. En 2023, elle a consommé 2 520 000 kw/h pour une dépense de 1 million d'euros! Nous avons moins consommé et payé (beaucoup) plus.

C'est la raison pour laquelle le plan communal de sobriété énergétique est reconduit cet hiver. Comme l'an dernier, nous sommes contraints de diminuer l'éclairage public et, dans une moindre mesure, le chauffage dans les bâtiments communaux.

Dans le même temps, nous priorisons l'investissement communal sur l'achat de nouvelles ampoules de type LED pour l'éclairage public, avec l'objectif de renouveler 100 % du parc de lanternes dans les toutes prochaines années. Nous avançons le plus vite possible dans ce déploiement certes coûteux (1,5 M€), mais avec le souci constant de générer le moins de gêne possible pour les riverains.

Bien sûr, pour faire davantage d'économies, nous pourrions supprimer les illuminations de Noël ou la patinoire comme le réclament certains, mais je me refuse à faire d'Ozoir-la-Ferrière une ville éteinte, sans vie et sans tradition, en particulier au moment de Noël où les enfants ont le droit de continuer à rêver et de s'amuser.

Je profite de cette Lettre du maire pour vous souhaiter, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et d'épanouissement personnel pour vous et vos proches en cette nouvelle année 2024.

Bien fidèlement,

Jean-François Oneto Maire d'Ozoir-la-Ferrière Président de la communauté de communes Les Portes Briardes



Scannez le QR Code pour voir la vidéo des vœux de Jean-François Oneto aux Ozoiriens